



EXTRAIT DU REGISTRE AUX DÉLIBÉRATIONS du conseil communal Séance du 09 juillet 2026

Date de l'annonce publique de la séance : 02 juillet 2026 (publiée par voie d'affiches et sur le site internet)
Date de la convocation des conseillers : 02 juillet 2026

Présents : M. Antonio Da Costa Araujo, bourgmestre, M. Marc Schons, M. Dries D'Exelle, M. Jean-Claude Ruppert, échevins
Mme Netty Kill, Mme Mireille Braun, M. Jos Muller, M. Alain Thill, M. Louis Oberhag, M. Joé Beissel, M. Joe Bleser, conseillers
M. Bernard Heinesch, M. Christian Weber, secrétaires communaux

Absent(s) a) excusé :

LE CONSEIL COMMUNAL,

01) a décidé, à huis clos et à l'unanimité, de désigner aucun candidat-délégué pour le comité du Syndicat intercommunal ayant pour objet la construction, l'entretien et l'exploitation d'un crématoire (SICEC), ceci faute de candidats.

02) a accordé, à huis clos et avec 10 voix pour et 1 abstention, sur sa demande, démission de ses fonctions à Mme Michèle Krier, fonctionnaire communal dans la catégorie de traitement B, groupe de traitement B1, sous-groupe administratif avec effet au 1^{er} septembre 2026.

03) a accordé, à huis clos et avec 11 voix pour, sur sa demande, démission de ses fonctions à Mme Samantha Bazard, employée communale de la catégorie d'indemnité B, groupe d'indemnité B1, sous-groupe éducatif et psycho-social avec effet au 1^{er} septembre 2026.

04) a approuvé à l'unanimité des membres le compte-rendu de la séance du conseil communal du 04 juin 2026.

05) a décidé à l'unanimité de créer un poste de fonctionnaire communal dans la catégorie de traitement B, groupe de traitement B1, sous-groupe technique – Degré d'occupation 100% - Durée indéterminée pour les besoins du service technique.

06) a décidé à l'unanimité de créer un poste de fonctionnaire communal dans la catégorie de traitement C, groupe de traitement C1, sous-groupe technique – Degré d'occupation 100% - Durée indéterminée pour les besoins du service technique.

07) a décidé à l'unanimité de créer un poste d'employé communal dans la catégorie d'indemnité B, groupe d'indemnité B1, sous-groupe technique – Degré d'occupation 100% - Durée indéterminée pour les besoins du service technique.

08) a décidé à l'unanimité de créer un poste d'employé communal dans la catégorie d'indemnité C, groupe d'indemnité C1, sous-groupe technique – Degré d'occupation 100% - Durée indéterminée pour les besoins du service technique.

09) a décidé à l'unanimité des membres de ne pas exercer son droit de préemption sur la parcelle inscrite au cadastre de la commune de Bous-Waldbredimus, section WB de Trintingerthal, lieu-dit « Rue de Waldbredimus » sous le numéro 195/4724.

10) a approuvé à l'unanimité le devis de l'Administration des Services Techniques de l'Agriculture du 27 mai 2026 au montant de 230.000,00.- € ttc, portant sur l'empierrement et la mise en œuvre d'enrobés bitumineux du chemin rural « An dräi Eechel » à Waldbredimus.

11) a approuvé à l'unanimité le projet d'aménagement particulier – nouveau quartier « Rothstück 2 », dressé par la société « Co3 » visant la construction de 24 maisons unifamiliales et décide de renoncer au paiement d'une indemnité compensatoire en relation avec le présent PAP ainsi qu'à l'acquisition des lots réservés au logement abordable.

12) a approuvé à l'unanimité la convention conclue le 17 juin 2026 entre la Commune de Bous-Waldbredimus, représentée par son collègue échevinal et la société « Reuter Sàrl » concernant l'exécution du plan d'aménagement particulier « Rothstück 1B ».

13) a approuvé à l'unanimité la convention du 30 janvier 2026 entre le Ministère de la Famille, des Solidarités, du Vivre ensemble et de l'Accueil, les communes de Betzdorf, Bous-Waldbredimus, Contern, Dalheim, Lenningen, Niederanven, Sandweiler, Schuttrange, Weiler-la-Tour et l'asbl "Association HELP – Services des aides et soins de la Croix-Rouge luxembourgeoise" dans l'intérêt de la gestion et du financement du Club Aktiv Plus appelé «Club Syrdall» pendant l'année 2026.

14) a approuvé à l'unanimité des membres diverses déclarations de recettes.

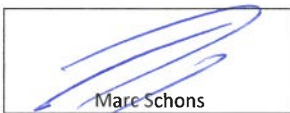
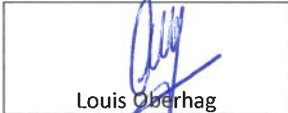
15) a pris note des informations du collège échevinal portant sur

- la signature du Pacte communal du vivre-ensemble interculturel par les communes du canton de Remich laquelle aura lieu dès que le Ministère de la Famille, des Solidarités, du Vivre-ensemble et de l'Accueil dispose de l'enveloppe financière nécessaire.
- la visite de divers ateliers communaux en vue de la planification de l'extension de l'atelier communal à Trintange.
- l'accord de l'association « Lokalveräin Rolling/Assel » pour la cession de leur bien immobilier situé dans la rue d'Assel à Rolling.
- la résiliation du marché des travaux de façades dans le cadre de la construction des logements à coûts modérés dans la Montée des Vignes à Bous, ceci suite à des problèmes d'humidité lesquels ont abouti à un changement essentiel du cahier des charges. A noter qu'une nouvelle procédure de marché public sera lancée dans les meilleurs délais.
- le workshop et le questionnaire ayant porté sur la mobilité dans la commune et de la préparation de la synthèse des résultats par le bureau Schroeder & Associés pour automne 2026.

a pris note de diverses interpellations de conseillers portant sur

- diverses mesures d'apaisement de trafic, et en particulier l'installation de coussin berlinois dans la localité d'Erpeldange. Le collège échevinal informe que les permissions de voirie y afférentes ont été demandées auprès de l'administration des Ponts & Chaussées.
- les dégâts suite à l'intrusion d'eau dans le conteneur hébergeant une classe de l'école fondamentale de Trintange et de l'information du collège échevinal que la réparation sera achevée pour la rentrée scolaire.
- le succès du « Sproochecafé » organisée par la commission communale du Vivre-ensemble interculturel.

Le Conseil communal :

 Antonio Da Costa Araujo	 Marc Schons	 Dries D'Exelle	 Jean-Claude Ruppert
 Netty Kill	 Mireille Braun	 Jos Muller	 Alain Thill
 Louis Oberhag	 Joé Beissel	 Joe Bleser	